

Programme de la Formation Initiation à la rédaction du DU (Document unique) ou DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Formation Concept agréé

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Paris CESU 75

Conformément aux obligations demandées à l'article L 6353-1 du code du travail.

Notre programme est téléchargeable et mis à jour sur notre site www.formationconcept.com ou sur demande lors de l'établissement de votre devis de formation.

- 1/Accueil, présentation des stagiaires, signature de la feuille de présence, point administratif.
- 2/Présentation Formation Concept et du programme mentionnant les éléments suivants :

L'élaboration et la mise à jour de ce document s'imposent à tout employeur dont l'entreprise emploie au moins un salarié. Cet outil permet de transcrire les résultats de la démarche de prévention des risques professionnels pour les travailleurs de la structure et de la pérenniser.

La responsabilité de la rédaction du Document Unique incombe au chef d'entreprise. Cela ne signifie pas qu'il le rédige seul ou qu'il peut reporter cette responsabilité à un de ses préposés par lui désigné

Le document unique est la transposition par écrit de l'évaluation des risques, imposée à tout employeur par le code du travail dans son article R4121-13. Obligatoire pour toutes les entreprises, administrations et associations ayant au moins un salarié.

Objectifs :

-
- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention.
 - Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels (evrp).
 - Rédiger le document unique (DU) et l'utiliser comme outil de prévention.

Public visé :

-
- L'employeur
 - Le responsable d'atelier ou le salarié désigné compétent en santé et sécurité
 - De manière participative : employeur et salariés

Formation Concept 111 Rue Yves Montand 34080 Montpellier

Port : **06.24.94.56.40** ou 04.67.75.09.41

Email : serviceformationconcept@gmail.com Web: www.formationconcept.com

Siret : 48102594800037 N°OF : 91340731834



Pré-requis :

- Aucun

Moyens pédagogiques :

- Supports pédagogiques,
- Présentation diaporamas, ordinateur, vidéo projecteur

Qualification des formateurs :

Formateur certifié

Informations complémentaires :

Le nombre de stagiaires par session est de 4 minimum et 12 maximum.

Pièces à fournir :

Vous devrez fournir les documents suivants pour valider votre inscription :

- DEVIS SIGNE ET/OU CONVENTION SIGNEE
- EVENTUELLEMENT ACCORD DE PRISE EN CHARGE OPCO
- REGLEMENT de la formation (pour les particuliers ou entreprises sans prise en charge OPCO)

Programme

Date	Programme
J1 09h00-12h30	<ul style="list-style-type: none">○ L'EVALUATION DES RISQUES :○ Découverte de l'entreprise○ Définition des unités de travail○ Définir les risques professionnels○ Les notions de base :○ Danger, risque, prévention○ Les principes d'évaluation et de hiérarchisation des risques professionnels (evrp)○ Les différentes étapes : Inventorier les risques liés à votre activité○ LE CADRE REGLEMENTAIRE DU DUERP :○ Identifier les acteurs de la prévention○ Connaître les obligations générales de l'employeur.○ Le code du travail et les principes généraux de prévention○ Déterminer les enjeux économiques et sociaux.○ Le taux AT/MP○ Mener l'intégration dans le Document Unique (DUERP)○ Définir un programme de prévention

Formation Concept 111 Rue Yves Montand 34080 Montpellier

Port : **06.24.94.56.40** ou 04.67.75.09.41

Email : serviceformationconcept@gmail.com Web: www.formationconcept.com

Siret : 48102594800037 N°OF : 91340731834



13h30-17h00	<ul style="list-style-type: none"> ○ LA REDACTION DU Document Unique DU (DUERP) : ○ Savoir mener la méthodologie d'évaluation des risques (evrp) ○ Structurer les différents supports à utiliser pour la rédaction des accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) ○ Les fiches de données de sécurité ○ La fiche d'entreprise. ○ La grille de cotation. ○ LES OUTILS DE LA PREVENTION : ○ Déterminer différents types d'action ○ Elaboration du plan d'actions préventives ○ Identifier et déployer les mesures de prévention dans un plan d'actions ○ Le suivi d'un plan d'actions ○ La communication auprès des salariés.
-------------	--

Durée :

7h (Une journée)

Méthode :

Démonstration commentée justifiée, aide à la rédaction.

Moyens :

Exposés, avec vidéo projecteur. Support pédagogique.

Lieu :

Sur site

Evaluation spécifique validation :

- A l'issue de la formation, Formation Concept délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- DELIVRANCE DE L'ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

1/Définition des attentes stagiaires

2/Déroulement du programme présenté

3/Evaluation des stagiaires (continue par mise en situation ou final par qcm ou évaluation spécifiques)

4/Rendu des résultats d'évaluation

5/Evaluation à chaud de la formation par les stagiaires et lien avec le point n° 3 : attente initiale

6/ Conclusion

7/Signature des documents administratifs

8/ Délivrance du diplôme sous 72 heures

Formation Concept 111 Rue Yves Montand 34080 Montpellier

Port : **06.24.94.56.40** ou 04.67.75.09.41

Email : serviceformationconcept@gmail.com Web: www.formationconcept.com

Siret : 48102594800037 N°OF : 91340731834



Accessibilité Personnes Handicapées :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique

Formation Concept 111 Rue Yves Montand 34080 Montpellier

Port : **06.24.94.56.40** ou 04.67.75.09.41

Email : serviceformationconcept@gmail.com Web: www.formationconcept.com

Siret : 48102594800037 N°OF : 91340731834